

23.11.2006 - 12:30 Uhr

## Le Rapport agricole confirme la nécessité de corriger la PA 2011

Brugg (ots) -

Le Rapport agricole 2006 de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) montre l'évolution de l'agriculture à la lumière des chiffres relatifs à la situation économique, sociale et écologique de ce secteur. Il en ressort que si l'agriculture a continué de progresser sur le plan des prestations écologiques fournies, sa situation économique est par contre précaire. Les exploitations agricoles ont beaucoup de peine à s'en sortir financièrement et les propositions de l'Office fédéral relatives à la Politique agricole 2011, si elles devenaient réalité, aggraveraient encore leur situation. La PA 2011 doit donc être corrigée.

L'année passée, l'agriculture a encore amélioré ses prestations dans le domaine de l'écologie et du bien-être des animaux. L'adhésion des paysans aux programmes de détention respectueuse des animaux a encore augmenté, et l'utilisation d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires continue de régresser. Sur le plan de la rentabilité, toutefois, le Rapport montre que la situation dans le secteur agricole est précaire. Au cours de l'année 2005, la formation de fonds propres des exploitations a régressé massivement, en même temps que les revenus ont baissé et la différence entre les salaires dans l'agriculture et dans les autres secteurs économiques s'est encore accentuée. Notons qu'en 2005, le revenu par main-d'œuvre familiale s'est élevé à 36 700 francs.

La situation économique difficile qui prévaut dans les exploitations a également des incidences sociales: pour assurer leur base d'existence, les familles d'agriculteurs sont de plus en plus souvent tributaires d'une source de revenu accessoire. La charge importante que cela représente fait que nos paysans sont plutôt moins bien lotis que le reste de la population.

Le projet de Politique agricole 2011 du Conseil fédéral, qui vise en premier lieu à faire baisser les prix à la production sans pour autant prévoir d'allègement au niveau des coûts de production, aggraverait encore la situation économique des paysans. La PA 2011 doit donc être revue et le rythme de la réforme agricole doit être ramené à un niveau supportable. Selon l'USP, les corrections qui s'imposent concernent les dossiers suivants: enveloppe financière, rythme de la conversion du soutien du marché, mesures visant à la réduction des coûts et droit foncier rural.

Renseignements:

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, portable 079 219 32 33  
Martin Rufer, département Economie et politique de l'USP, portable 078 803 45 54  
Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, portable 079 826 89 75  
[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100520312> abgerufen werden.